

## SEMAINE DES TRANSPORTS 2002

Monsieur le Préfet, Monsieur le Député,  
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

A mon tour, de vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de votre présence à cette réunion, qui nous donnera l'occasion, tout à l'heure, d'échanger autour d'un domaine que nous nous accordons tous à considérer comme essentiel pour l'avenir de nos territoires et de leurs habitants, tant les enjeux sont aussi nombreux que concrets.

L'intérêt croissant porté à la Semaine des Transports Publics, à laquelle nous participons chaque année, avec enthousiasme, en atteste d'ailleurs.

Aussi, puisque la circonstance le permet, j'aimerais remercier toutes les personnes de la Communauté d'Agglomération, de TICE, SEINE ESSONNE BUS et du SIVOM Corbeil-Essonnes-Villabé d'avoir œuvré à sa réussite.

Serge DASSAULT, qui est réputé pour son pragmatisme dans l'approche des questions relatives aux services publics, rappelait d'ailleurs, il y a quelques instants, l'importance et les enjeux du Transport Public pour la Commune de Corbeil-Essonnes :

une desserte maillée des quartiers, des moyens de Transports sécurisés, une offre optimisée synonyme, bien souvent, de limitation des coûts ;

une desserte améliorée et renforcée des quartiers, au plus près des besoins de nos concitoyens, et notamment ceux des quartiers qualifiés de prioritaires par la Politique de la Ville ; c'est à dire favoriser, dans l'attente de la restructuration de certains quartiers enclavés ou oubliés par les aménageurs - les Tarterêts, par exemple – l'accès aux commerces, aux services publics, aux équipements culturels, sportifs ou de loisirs ;

des moyens de transports sécurisés, pour jouir de son droit le plus inaliénable de citoyen, bien sûr, mais aussi permettre la création ou la re-création du lien et de la mixité sociale ; et pourquoi pas, rêvons un peu, restaurer la convivialité. TICE, à cet égard, vous le savez, consent et consentira encore, avec le soutien du STIF, à des efforts conséquents ;

une offre de transport optimisée, car nous ne devons pas oublier que la réalisation de ses objectifs est tout aussi complexe que coûteuse, et que les contraintes budgétaires des uns et des autres doivent nous amener naturellement à mutualiser nos moyens.

Incontestablement, l'harmonisation des réseaux SEB et TICE participe de cette démarche et répond à ces priorités :

augmentation des fréquences, sur le quartier de Tarterêts, à la gare de Corbeil-Essonnes, à l'Hôpital Gilles de Corbeil ;

mise en place de nouvelles liaisons directes vers Lisses et Evry ;

renforcement de la sécurité grâce à de nouveaux recrutements de personnels de médiation ;

une charge financière minorée pour la collectivité publique.

En 2003, l'engagement de ce partenariat autorisera de nouvelles avancées, directement profitables au confort des usagers :

une tarification et une billetterie commune,  
le remplacement des autobus par des véhicules à plancher surbaissé,  
une information dynamique aux arrêts principaux,  
l'aménagement des points d'arrêts.

J'espère sincèrement que cette harmonisation et ses effets seront positivement ressentis par tous ceux qui utilisent nos réseaux.  
Puissent leurs fréquentations s'en trouver accrues.

Nous savons tous, à l'épreuve de l'exercice de nos mandats ou fonctions respectives, que la volonté politique se trouve souvent entourée et parfois découragée par la complexité grandissante des dossiers et des procédures ; c'est un fait établi, nous éprouvons de plus en plus de difficultés à faire coïncider « le temps politique » avec « le temps administratif ».

Ainsi, il aura fallu plusieurs années et une débauche d'énergie, pour collectivement, dégager des solutions techniques, juridiques, économiques adaptées, ne serait-ce que pour rêver d'un changement profond en matière de transport dans notre région, aux règles si particulières.

A cet égard, je voudrais, aujourd'hui, saluer le travail colossal qui a été fourni par Monsieur Guy Briantais, mon successeur.

Je peux, pour ma modeste part, attester de la volonté inébranlable dont nous avons tous dû faire preuve pour réaliser ce projet.

Bien sûr, au commencement, il fallait une impulsion :  
Guy Briantais l'a donnée ;  
il fallait surtout une vision : organiser les transports collectifs à l'échelle d'un bassin ;  
Guy Briantais a porté cette vision ;  
elle demeure et constitue toujours l'objectif prioritaire de l'AITEC fondé par Guy Briantais, en 1998, que j'ai l'honneur et le plaisir de présider.

Aujourd'hui, l'Association pour l'harmonisation et le développement des transports en commun en Essonne Centre regroupe 12 communes – sur les 20 desservies par TICE – et 217 000 habitants ; ses animateurs ont pour vocation d'élaborer, et de conduire une politique cohérente en matière de transports collectifs. Ils se sont également réservés, la capacité d'assurer la maîtrise d'ouvrage de projets intercommunaux.

Soyez certains, l'AITEC n'a rien d'une construction, c'est une structure formidable et utile dont vous mesurerez, et les usagers avec, la pertinence et l'efficacité.

Nous savons bien que les flux migratoires de la Grande Couronne, que les déplacements des franciliens s'étendent delà des frontières communales ;  
il s'avère donc nécessaire d'harmoniser dans un périmètre cohérent, tous les modes de déplacements et notamment les transports collectifs.

Aussi, l'AITEC permet :  
d'identifier les besoins émergeant de son périmètre d'activité ;  
de coordonner et de développer les transports afin d'offrir une meilleure qualité de service aux populations ;  
d'élaborer des propositions pour le Plan de Déplacement Urbain.

L'intercommunalité répond aux besoins des populations ;

elle facilite le partage et la mise en œuvre de projets communs.

C'est pourquoi, nous devons continuer à inscrire notre action dans une dimension intercommunale, l'expliquer et convaincre ceux qui ne le seraient pas encore, des vertus de l'intercommunalité, en rappelant toujours que nos concitoyens doivent rester au centre de nos préoccupations, au delà de nos sensibilités territoriales ou culturelles.

Aujourd'hui, l'AITEC vit une étape charnière de sa jeune mais déjà riche histoire, puisque l'évolution institutionnelle avec la loi SRU, l'incite à se transformer en syndicat mixte.

Bien entendu, cette évolution crée les conditions favorables au développement de nos activités et légitimise un peu plus nos ambitions.

Je m'en réjouis pour tous les membres de l'AITEC mais surtout pour nos publics à qui nous allons pouvoir apporter des réponses adaptées à leurs besoins.

En quoi le contenu de la loi Solidarité Renouvellement Urbain est-il bénéfique aux missions que s'est donnée l'AITEC ?

Il permet :

d'organiser, harmoniser et développer l'offre de transport public en adéquation à la demande des voyageurs,

d'assurer une complémentarité et une harmonisation avec les réseaux voisins hors périmètre, de créer un système d'information global présentant l'ensemble de l'offre en déplacements sur le périmètre,

de mettre en place, une harmonisation tarifaire et une intermodalité au sein du bassin de déplacement,

conduire et mettre en œuvre le PLD déclinaison local du PDUIF définissant ainsi les principes d'organisation des déplacements de personnes, du transport de marchandises et du stationnement, et en exerçant la maîtrise d'ouvrage d'opérations en collaboration avec les PLD voisins.

Enfin, et surtout, se voir confier pour parti, les missions du STIF, c'est à dire, organiser et développer les réseaux de transports inscrits dans son périmètre et ainsi, accéder au statut d'autorité organisatrice, de second rang.

C'est une grande satisfaction, même s'il nous faudra être patient avant d'enregistrer des avancées significatives. Vous l'avez compris, exigée en principe par la loi, l'harmonisation constitue un des axes prioritaires de nos actions.

C'est dans cet esprit, que nous avons travaillé et que collectivement, nous sommes tombés d'accord sur l'harmonisation des réseaux SEB/TICE.

Cette volonté est, depuis mai dernier, scellée par une convention quadripartite entre la Communauté d'Agglomération d'Evry, le SIVOM de Corbeil-Essonnes Villabé, TICE et STA ; elle se traduit concrètement, avec la ligne 405, par la rationalisation de l'offre de transport public sur les deux communes et un renforcement de la desserte, je le disais tout à l'heure, du quartier des Tarterêts.

Je le répète, la démarche consacre des efforts importants et contribue à rendre plus facile la vie de nos concitoyens les plus dépendants des transports en commun.

Pour autant, le chantier qui s'offre à nous est immense, multiple et urgent car les attentes sont pressantes notamment sur les secteurs articulés autour du territoire intercommunal d'Evry-

Courcouronnes-Bondoufle-Lisses qui est entré dans une nouvelle ère de son développement économique, social et urbain. Ces chantiers disais-je, sont immenses et proportionnels aux déficits que devra relever le département de l'Essonne pour s'assurer un développement cohérent et maîtrisé.

Face à ces enjeux, bien sûr, la communauté d'agglomération, dont les cantons se modifieront fatalement dans les prochaines années, reste un partenaire déterminé et ambitieux.

Pour ma part, en tant que 1er vice-président chargé des transports, je m'emploie et je m'emploierai, auprès de l'Etat notamment, avec des agents de l'établissement public, que je remercie une nouvelle fois pour leur disponibilité et leur enthousiasme, à faire progresser les dossiers clé FS qui déterminent notre avenir commun.

Avant d'achever cette allocution permettez-moi de passer ces dossiers sommairement en revue :

la restructuration globale du pôle d'Evry-Courcouronnes est essentielle à la multimodélisation des transports sur notre bassin ; la CA à qui il revient d'impulser la démarche, participe à la définition du projet, le valide et joue un rôle d'interface entre les différents partenaires ; elle siège au comité de suivi qui en assurera la gestion ;

A ce jour, après que nous ayons procédé à l'ouverture du bureau de Police Nationale, des guichets SNCF et commencé des travaux relatifs à l'installation du contrôle automatique des billets, nous nous apprêtons à valider le projet dans sa globalité ; il s'en suivra le démarrage du chantier de la gare, côté Croizat. Sur bien des points de ce dossier, nous restons malheureusement dans l'attente de la formulation de la volonté de la SNCF ; la réalisation de la Tangentielle Ferrée Ouest Sud (Achères-Melun) est inscrite au contrat de Plan Etat Région 2002/2006.

L'objectif est d'améliorer les liaisons de transports en commun Grande Couronne, en captant 20% du trafic automobile. La CA participe au comité de suivi ainsi qu'à l'articulation du réseau de bus avec la nouvelle desserte. Nous avons achevé la concertation en juin, et travaillons actuellement à l'élaboration du schéma de principe de RFF et de la SNCF.

Cette contribution sera prise en compte lors du conseil d'administration du STIF, en octobre prochain.

Nous en parlions tout à l'heure, la réalisation d'un PLD est préalable à l'obtention pour la ligne 402, la plus fréquentée du réseau TICE, de ligne de réseau principal, au sens du PDU.

Dans ce dossier, la CA apporte son soutien à l'AITEC ; elle a engagé l'étude du PLD et assure, bien entendu, l'interface entre les différents partenaires concernés.

A ce stade, de l'exécution de nos travaux, le CA de l'AITEC a approuvé le cahier des charges de l'étude d'élaboration du PLD ; il lui en revient désormais la maîtrise d'ouvrage ; les statuts du syndicat mixte, que nous sommes en mesure de créer, ont été adressés aux membres de l'AITEC. Une discussion s'engagera à leur sujet, lors du conseil d'administration du 24 septembre prochain.

Enfin, vous savez, qu'à horizon 2006, les travaux relatifs à la construction du premier tronçon de liaison tram-train Evry-Sénart, devraient être engagés.

Cette opération, dont le principe consiste à la mise en place, entre ses deux pôles d'une liaison portant un tramway léger sur rail, pouvant évoluer vers un tramway sur pneu mobilise l'attention d'un grand nombre de communes, dont Evry et Corbeil-Essonnes ; elle vise à neutraliser, entre les deux secteurs, tout en améliorant le trafic de banlieue à banlieue, 20 % du trafic routier.

Une concertation préalable concernant le tronçon Essonnien s'est déroulée du 15 septembre au 15 octobre 2001.

Cinq variantes ont été étudiées, deux seront retenues après expertise du STIF.

Le Syndicat accuse un retard dans sa mission d'étude. En outre, le calendrier prévu initialement ne pourra pas être respecté et les communes ne seront pas en capacité de délibérer ce mois-ci à ce sujet.

Vous avez pu le constater, l'AITEC ses partenaires et la CA d'Evry à leur niveau, jouent un rôle important dans leur développement de l'amélioration des transport publics des franciliens et des essonniens.

C'est incontestablement une lourde responsabilité qui nous incombe mais une mission que nous remplissons avec conscience et passion, malgré les difficultés, rencontrées quant à l'appréciation ou au sens que nous donnons les uns et les autres à la notion d'intérêt général et de service public.

Elle réside encore aussi, dans la résistance des uns ou des autres à s'ouvrir à des intercommunalités cohérentes et viables, dont les implications seront de plus en plus prégnantes sur la vie quotidienne de nos concitoyens.

Nous devons sans doute encore beaucoup travailler pour modifier ces comportements mais je suis résolument optimiste. Sachez que pour ma part, j'y oeuvrerai avec conviction, détermination et esprit d'ouverture.